

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Caen, le 9 septembre 2022

9 SEPTEMBRE 2022 :

JOURNÉE MONDIALE DE SENSIBILISATION DU SYNDROME D'ALCOOLISATION FŒTALE (SAF)

A l'occasion de la journée mondiale de sensibilisation du Syndrome d'Alcoolisation Fœtale (SAF), l'ARS Normandie et Promotion Santé Normandie sensibilisent le grand public et les professionnels de santé sur l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale (TCAF).

Malgré la préconisation d'abstinence totale pendant la grossesse, la consommation d'alcool concerne 1 femme enceinte sur 5 à l'origine de troubles irréversibles pour l'enfant à naître, dont à l'extrême le syndrome d'alcoolisation fœtale (SAF).

Les risques liés à la consommation d'alcool pendant la grossesse sont encore trop sous-estimés. Près de 6 femmes sur 10 ont déclaré avoir été informées des risques de la consommation d'alcool par le médecin ou la sage-femme les suivant ou les ayant suivies mais moins d'un tiers dit avoir reçu la recommandation de ne pas consommer d'alcool pendant la grossesse.

Sur l'ensemble de la population, près d'un français sur 2 déclare connaître le SAF et les troubles causés par l'alcoolisation fœtale et la proportion de ceux qui savent précisément de quoi il s'agit est encore plus faible (1 français sur 5 pour le SAF, 1 français sur 10 pour les TCAF).

La méconnaissance de l'effet de l'alcool sur le fœtus, quel que soit le moment de la grossesse, constitue un réel problème de santé publique.

C'est quoi le Syndrome d'Alcoolisation Fœtale (SAF) ?

La Syndrome d'Alcoolisation Fœtale (SAF), c'est la conséquence d'une consommation d'alcool pendant la grossesse sur le futur bébé. L'alcool bu par la mère lors de sa grossesse passe dans le sang du fœtus et affecte son développement.

Quelles sont les conséquences d'une consommation d'alcool pendant la grossesse ?

Pendant la grossesse, la consommation d'alcool multiplie les risques de fausse couche par 3 et un accouchement prématuré par 2.

Sur le futur bébé, l'alcool est toxique et affecte son bon développement. Cela peut entraîner des difficultés d'apprentissage, des troubles de la mémoire ou du comportement.

Ainsi en France, près de 500 000 personnes vivraient avec des symptômes variés liés à la consommation d'alcool de leur mère au cours de la grossesse.

A quel moment arrêter sa consommation d'alcool ?

Dès les premières semaines de la grossesse, l'alcool consommé par la femme enceinte passe du sang maternel vers le sang du fœtus, au travers du placenta. La concentration en alcool dans le sang du fœtus devient aussi élevée que dans celui de la mère. L'alcool transmis au fœtus est éliminé lentement car son foie est insuffisamment développé. Pour éviter tout risque pour la santé de bébé, il est recommandé aux femmes enceintes de s'abstenir de toute consommation d'alcool dès le début de leur grossesse et pendant toute sa durée.

Toutes les boissons alcoolisées présentent un danger.

Si une femme a consommé de l'alcool, il faut savoir que l'arrêt est bénéfique à tout moment de la grossesse.

Si l'arrêt de l'alcool est difficile voire impossible pour certaines femmes enceintes, elles peuvent en parler et être accompagnées par les professionnels de santé qui suivent leur grossesse (médecin traitant, sage-femme, gynécologue...).

Quelques chiffres

- 60 % des femmes qui consommaient de l'alcool avant la grossesse ont arrêté à l'annonce
- 1 femme enceinte sur 3 continue de boire de l'alcool pendant sa grossesse
- 1 enfant sur 1000 est né avec un syndrome d'alcoolisation fœtale complet, et 1 sur 100 souffre ou souffrira de troubles causés par la consommation d'alcool durant la grossesse.
- Actuellement, environ 500 000 personnes souffriraient des conséquences des consommations d'alcool de leur mère.

Pour aller plus loin :

Les parents et futurs parents peuvent trouver des conseils pratiques sur la santé et des ressources simples pour mieux accompagner l'arrivée d'un enfant et son développement sur le site internet [1000 Premiers Jours - Là où tout commence](http://1000-premiers-jours.fr) (1000-premiers-jours.fr)